

# Iris des marais

(*Iris pseudacorus*)



L'iris des marais peut former des peuplements denses et de très épais tapis de rhizomes.

Photo : Dawn Sucee, OFAH

L'iris des marais est une plante aquatique vivace originaire de l'Europe, de l'Asie de l'Ouest et du nord de l'Afrique. Elle a été introduite en Amérique du Nord dans les années 1800 comme plante ornementale pour les étangs et les jardins d'eau. Depuis, la plante s'est propagée dans beaucoup de voies navigables, y compris celles dans certaines parties du sud de l'Ontario. En plus de son utilisation dans les jardins, on a planté cette espèce dans des étangs à eaux résiduaires parce qu'elle est connue pour absorber les métaux lourds.

L'iris des marais peut pousser en terrain boisé ou humide, le long des rives des rivières et des lacs ainsi que sur les plaines inondables. La plante se propage tant par graines que par tiges souterraines nommées rhizomes; ceux-ci créent de nouvelles pousses au-dessus du sol et de nouvelles racines souterraines. Les peuplements d'iris des marais développent d'épais tapis de rhizomes qui peuvent relier plusieurs centaines de plantes. Des fragments de rhizomes brisés peuvent eux aussi créer de nouvelles plantes.

## Aire de répartition

Au Canada, la première observation répertoriée de l'iris jaune a eu lieu à Terre-Neuve en 1911. En Ontario, on a découvert la plante en 1940. Aujourd'hui, l'espèce est présente dans la plupart des provinces canadiennes, notamment dans des régions du sud de l'Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, sur la côte est de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que sur la côte ouest de la Colombie-Britannique. On la trouve aussi dans beaucoup d'États américains et des zones tempérées partout au monde. Plusieurs États américains ont banni la plante ou l'ont désignée en tant que mauvaise herbe nuisible.



Les feuilles sont aplaties et disposées en éventail à la base, et peuvent atteindre 1 m de haut. Photo : Dawn Sucee, OFAH

## Répercussions de l'iris des marais

- L'iris des marais peut former des peuplements denses et des tapis très épais de rhizomes et de feuilles mortes qui peuvent supplanter les plantes indigènes et transformer les terres humides en milieu plus sec.
- Cette plante réduit l'habitat disponible pour la faune, y compris l'habitat des poissons indigènes, et les aires de nidification et les sites d'élevage des oiseaux.
- Les épais tapis peuvent bloquer la circulation de l'eau d'irrigation et inonder les fossés de contrôle des inondations.
- S'il est consommé, l'iris des marais est toxique pour les humains et les animaux, et sa sève peut causer des dermatites.





Croquis d'un iris des marais.

Illustration : IFAS Centre for Aquatic Plants, University of Florida, Gainesville, 1990

### Comment identifier l'iris des marais

- Les fleurs ont trois sépales jaune foncé et recourbés vers le bas avec des marques brun violet qui ressemblent à de grands pétales, et trois pétales plus petits et érigés au centre.
- L'iris des marais est le seul iris en Amérique du Nord à avoir des fleurs entièrement jaunes.
- Entre avril et juillet, les fleurs éclouent au sommet de tiges longues de 30 cm à 1 m qui poussent en groupes de 2 à 10.
- Les feuilles sont aplaties, larges de 2 à 3 cm et jusqu'à 1 m de longueur, et disposées en éventail à la base de la plante.
- Les graines sont tassées en rangées par capsules longues de 4 à 8 cm.



Les fleurs ont trois sépales jaune foncé et recourbés vers le bas, avec des motifs brun violet. Photo : Dawn Sucee, OFAH



Les graines sont brun foncé et tassées en rangées serrées.

Photo : Leslie J. Mehrhoff, University of Connecticut, Bugwood.org

Quand il n'est pas en fleurs, l'iris des marais ressemble à l'iris versicolore (*Iris versicolor*), une espèce indigène. L'iris versicolore est habituellement plus petit. Ses feuilles sont longues de 10 à 80 cm, ses tiges de 20 à 60 cm, et ses fleurs sont bleues ou violettes. Les feuilles de l'iris des marais peuvent aussi être méprises avec celles d'autres plantes de milieux humides comme la massette (*Typha* spp.) et l'acore roseau (*Acoraceae* spp.).

### Ce que vous pouvez faire

- Apprendre à identifier l'iris des marais et les autres espèces envahissantes, et éviter de planter des plantes envahissantes dans votre jardin.
- N'achetez que des plantes indigènes ou non envahissantes chez des détaillants d'articles de jardinage de bonne réputation. Consultez *Choisis-moi plutôt : De magnifiques plantes non envahissantes pour votre jardin*. Visitez le site [ontario.ca/especesenvahissantes](http://ontario.ca/especesenvahissantes), cliquez sur **Voici une liste de choses à faire pour aider à combattre les espèces envahissantes**, puis cliquez sur le titre.
- Jetez les plantes envahissantes dans les déchets. Ne les mettez pas dans votre compost et ne les jetez pas dans la nature. Les fleurs dont vous vous débarrassez peuvent produire des graines qui pourraient germer.
- Si vous voyez un iris des marais ou toute autre espèce envahissante dans la nature, veuillez nous en avertir en téléphonant à l'aide en ligne des Espèces au 1-800-563-7711, ou visitez le [www.invadingspecies.com](http://www.invadingspecies.com) et cliquez sur signaler une observation.

### Autres ressources :

[www.invasivespeciescentre.ca](http://www.invasivespeciescentre.ca)  
[ontario.ca/especesenvahissantes](http://ontario.ca/especesenvahissantes)  
[www.ontarioinvasiveplants.ca](http://www.ontarioinvasiveplants.ca)  
[www.invadingspecies.com](http://www.invadingspecies.com)

### Pour de plus amples renseignements :

Communiquez avec la ligne de signalement des espèces envahissantes au 1-800-563-7711.

Cette fiche de renseignements peut être reproduite à des fins d'utilisation non commerciales.

© 2012, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario  
 This publication is also available in English.